

Prochain rendez-vous :

Mercredi 11 juin 2014, 9h, salle 4

EHESS

105, boulevard Raspail – Paris 6^{ème}

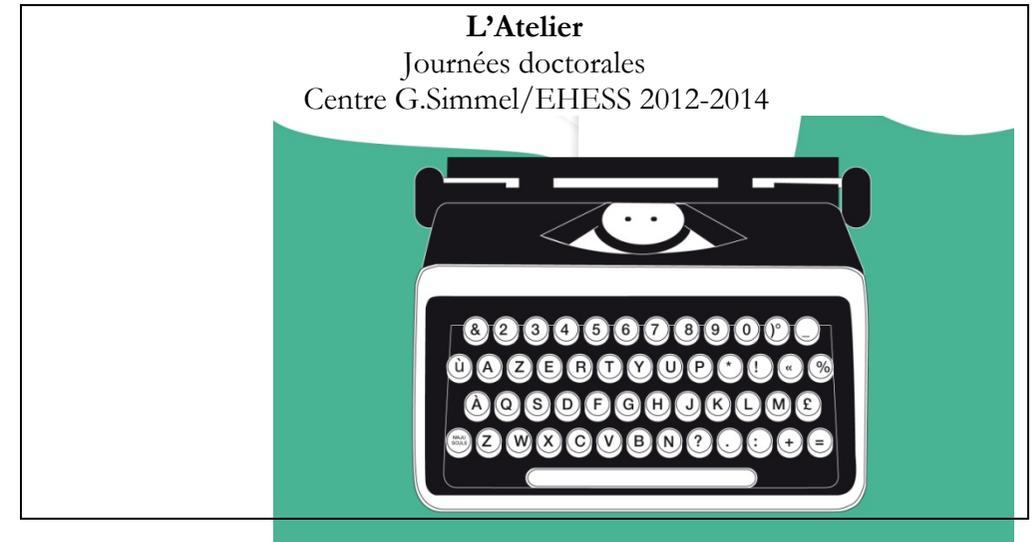
(ligne 4 ou 12)

L'atelier se conclut par un pique-nique,
merci à chacun.e de nous faire découvrir ses spécialités.

Coordination : Fanny Gribenski et Isabelle Mayaud

Organisation de la séance : Lucie Bonnet

Contact : lateliersimmel@gmail.com



L'atelier, c'est un rendez-vous mensuel entre des doctorant.e.s et des chercheur.e.s confirmé.e.s autour d'objets interdisciplinaires communs. C'est l'occasion de confronter des outils et des méthodes, des approches disciplinaires et des questionnements épistémologiques. Ces rencontres donnent la possibilité aux doctorant.e.s de discuter leurs travaux avec des expert.e.s de leurs objets, et de partager leur réflexion avec des étudiant.e.s travaillant sur d'autres terrains. L'atelier entend être un lieu fédérateur de l'esprit d'ouverture et de curiosité mutuelle du centre Georg Simmel, un moment d'échanges informels et conviviaux, creuset de liens et de travaux collectifs futurs.



Mercredi 11 juin 2014

Chants, sons et bruits du pouvoir en France au XIXe siècle

Intervention : Fanny Gribenski, Isabelle Mayaud

Discussion : Etienne Jardin, Séverine Marguin, Laure Schnapper

Modération : Lucie Bonnet

Programme

9h : Accueil et introduction

9h15 : Fanny Gribenski : « L'église comme "temple national". Les sons du pouvoir civil dans les paroisses parisiennes sous le Concordat »

9h45-10h45 : Discussion

10h45-11h15 : Pause café

11h15-11h45 : Isabelle Mayaud : « Les canons de la beauté des poésies populaires : modalités et enjeux de l'établissement d'un répertoire national primitif (France, 1852) »

11h45-12h45 : Discussion

12h45 : Conclusion

Cette journée doctorale du centre Georg Simmel reviendra sur les rapports entre « la musique » et « le politique » en France au XIXe siècle. A travers deux études de cas, cette séance développera des pistes d'analyse encore peu explorées par l'historiographie. L'investissement de la IIIe République s'est longtemps fait, au détriment des périodes antérieures : il s'agira ici de déplacer la focale sur le temps long du XIXe et le temps court des débuts du 2nd Empire. Isabelle Mayaud examinera les opérations savantes de constitution d'un répertoire national de chants populaires, menées dans un cadre administratif, par des agents mandatés par l'Etat. À travers l'étude des célébrations du pouvoir civil organisées dans les paroisses parisiennes tout au long du XIX^e siècle, Fanny Gribenski montrera comment elles ont fait figure de « temples nationaux » pendant l'ensemble de la période concordataire.

Fanny Gribenski – *L'église comme « temple national ». Les sons du pouvoir civil dans les paroisses parisiennes sous le Concordat*

Tout au long de la période concordataire (1801-1905), les gouvernements successifs de la France se sont efforcés d'associer la religion aux grandes célébrations du politique. Aux côtés de quelques hauts-lieux de la capitale dont on connaît le rôle central dans la mise en scène du pouvoir – à travers sacres, commémorations, célébrations de victoires militaires, ou encore baptêmes, funérailles et mariages princiers (Notre-Dame, Saint-Denis, les Invalides) –, l'ensemble des paroisses françaises a participé à la glorification du pouvoir civil lors de diverses prières ou célébrations solennelles, souvent héritées de l'Ancien Régime (*Te Deum, Domine salvum, Requiem*). À partir de l'exemple du diocèse de Paris, on se propose de restituer le calendrier et le déroulement de ces cérémonies et d'en étudier l'organisation, en se fondant sur le dépouillement des archives du ministère des Cultes et de celles de l'archevêché. Au-delà des injonctions et des intentions des pouvoirs successifs, on étudiera aussi les stratégies de résistance mises en œuvre par un clergé parfois très rétif à cette intervention de l'État dans la liturgie et qui consistèrent tout particulièrement en des distorsions du rituel chanté. L'examen du rôle – tant sensible que symbolique – des répertoires musicaux et, plus généralement, de la « poétique sonore » (J. Cheyronnaud) de ces cérémonies permettra enfin de compléter certains aspects d'une riche bibliographie relative aux célébrations politiques de cette période, plutôt focalisée sur la dimension visuelle de ces représentations du pouvoir.

Isabelle Mayaud – *Les canons de la beauté des poésies populaires : modalités et enjeux de l'établissement d'un répertoire national primitif (France, 1852)*

Dans le sillage de nombreux travaux qui pointent le caractère construit des traditions et des identités nationales, différentes études portant spécifiquement sur le domaine musical se sont attachées à montrer comment la « musique populaire » serait le produit d'une assignation savante - une invention par et pour les élites. A travers l'examen du projet éditorial de recueil de poésies populaires, monument au génie de la nation française décrété en 1852, on se propose d'explorer d'autres pistes d'examen des modalités et des enjeux de l'établissement d'un répertoire populaire officiel. Les modalités d'intervention et le rôle - souvent minoré car mal connu - de l'administration centrale sera ici réévalué. La thèse « d'un peuple » objet « d'une élite » sera par ailleurs reconsidérée, d'une part à travers l'examen de l'hétérogénéité sociale des agents impliqués dans la définition du « populaire » ; d'autre part en nous fondant sur l'analyse des controverses qui concourent à la détermination des contours de cet objet. Ainsi compris comme enjeu de luttes, le corpus autorisé ou répertoire populaire légitime, sera par ailleurs envisagé suivant son autre versant : illégitime. Pointé par Michel de Certeau, Jacques Revel et Dominique Julia dans un article publié en 1970 et intitulé *La beauté du mort*, le mouvement conjoint de sauvegarde et de censure de la littérature populaire au début du 2nd Empire, sera ainsi étudié ici au prisme du cas de la collecte des poésies populaires.